

Introduction

Le concept de mal-logement repose sur une approche multidimensionnelle des situations résidentielles, initialement formalisée par le groupe de travail du CNIS en 2010 autour de quatre dimensions : le type d'habitat, le statut d'occupation, la qualité du logement et la stabilité ou la précarité de l'occupation dans le temps. Cette approche permet de rendre compte de la complexité des trajectoires résidentielles, une même situation pouvant être jugée problématique au regard d'une dimension et satisfaisante au regard d'une autre (Clanché, 1998). Cette première formalisation a ensuite été enrichie afin d'intégrer la relation entre le logement et le ménage (surpeuplement, coût du logement, adéquation à la composition familiale), ainsi que l'environnement résidentiel (pollution, bruit, accès aux services, ségrégation urbaine) (Join-Lambert et al., 2011).

La notion de mal-logement renvoie ainsi à une position résidentielle fragilisée (Dietrich-Ragon, 2015), située sur un continuum de situations allant de l'exclusion la plus extrême à des formes plus diffuses de précarité. Cette souplesse explique son usage large dans les travaux scientifiques comme dans les productions institutionnelles, tout en posant des limites en termes de comparabilité, de stabilisation des catégories et de hiérarchisation des fragilités.

À mesure que les situations de précarité résidentielle se diversifient et que l'augmentation des inégalités résidentielles se renforcent (Dietrich, Loison ; 2025) les institutions publiques, les associations, les organismes statistiques et les chercheurs·es élaborent de nouvelles catégories pour décrire, mesurer et prendre en charge ces personnes : sans abri, sans domicile, mal-logées, hébergées, menacées d'expulsion, habitantes de bidonville, occupantes de squat, victimes de violences conjugales etc. Ces catégories permettent de rendre visibles certaines situations, de produire des statistiques, de cibler des dispositifs d'action publique ou encore d'ouvrir des droits.

Depuis une vingtaine d'années, un nombre croissant de travaux scientifiques et institutionnels analysent ce qui est désormais qualifié de crise du logement en France et en Europe (Driant, 2022). Ces travaux mettent en évidence la diversité et l'augmentation des situations de mal-logement, mais s'accompagnent également d'une production croissante de statistiques, de définitions et de catégories destinées à mesurer, comparer et hiérarchiser ces situations.

La production de ces catégories soulève d'importants débats méthodologiques et scientifiques (Brousse, 2005 ; Loison, 2023). La multidimensionnalité du mal-logement rend difficile la construction d'indicateurs exhaustifs et stabilisés, tandis que la diversité des acteurs impliqués (associations, institutions publiques, collectivités territoriales, travailleurs sociaux, bailleurs, magistrats, professionnels de santé...) conduit à une pluralité de référentiels. Ces débats sont aussi profondément politiques, dans la mesure où ces catégories participent à orienter les politiques publiques du logement et de l'action sociale, notamment en hiérarchisant les publics et les priorités dans un contexte de ressources limitées (Schlegel, 2017).

Loin d'être neutres, les catégories mobilisées dans la statistique publique, le droit, l'action sociale ou les politiques du logement sont des constructions sociales, élaborées dans des contextes spécifiques et en fonction de finalités particulières. Leur production résulte de compromis, de conventions et de rapports de force, tandis que leurs usages peuvent varier fortement selon les institutions, les professions et les territoires (Brousse, 2005 ; Marpsat, 2012).

Dans cette perspective, cette journée d'étude propose d'analyser de manière transversale les logiques de production des catégories du mal-logement, ainsi que les usages et les effets de ces catégories sur les politiques publiques, les pratiques professionnelles et les parcours des personnes concernées. Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement des travaux sur les mutations de l'intervention sociale, en particulier autour de la catégorisation des publics et de l'individualisation de l'accompagnement (Brodiez-Dolino, 2015 ; Warin, 2010).

Cette journée d'étude a pour ambition de réunir des chercheur·es de différentes disciplines (sociologie, science politique, géographie, droit, démographie, urbanisme, santé publique...) autour d'une problématique encore peu étudiée de manière transversale : les logiques de production, d'usage et d'appropriation des catégories du mal-logement. Les communications pourront porter sur différentes situations de vulnérabilité résidentielle et sur les manières dont les institutions identifient, catégorisent et prennent en charge ces situations. Une attention particulière sera portée aux propositions émanant de doctorant·es et de jeunes chercheur·es.

Axe 1 : Conception et diffusion des catégories du mal-logement

Les catégories du mal-logement sont le produit d'un travail de définition qui mobilise une diversité d'institutions : administrations, instituts statistiques, collectivités territoriales, associations, organisations internationales, professionnel·les ou chercheur·es. Ces catégories se sont complexifiées à mesure que l'administration a valorisé le développement de dispositifs innovants (Dietrich, Loison, 2025), contribuant ainsi à renforcer la segmentation des dispositifs en fonction des caractéristiques des publics (Brousse, 2006 ; Schlegel, 2022). Leur élaboration soulève de nombreuses questions méthodologiques, scientifiques et politiques : que mesure-t-on exactement ? Quels critères permettent de distinguer les différentes formes de précarité résidentielle ? Comment construire des catégories suffisamment stabilisées pour produire des statistiques, tout en rendant compte de la diversité des situations ?

Cet axe propose d'interroger les conditions d'émergence, de diffusion et de stabilisation des catégories du mal-logement. Les communications pourront notamment porter sur :

- la construction de nomenclatures et de classifications ;
- les débats méthodologiques autour de la mesure du mal-logement ;
- les comparaisons internationales des catégories ;
- la circulation des catégories entre recherche, statistique publique, droit et action publique ;
- les controverses scientifiques ou institutionnelles autour des définitions du mal-logement.

Axe 2 : Les catégories du mal-logement à l'épreuve du terrain

Les catégories du mal logement ne constituent pas de simples outils descriptifs mais elles participent à orienter les politiques publiques et conditionnent l'accès aux dispositifs pour les populations concernées. Elles s'inscrivent dans une transformation des politiques sociales depuis les années 1980 marquées par un ciblage croissant des populations jugés prioritaires ou vulnérables. De nombreux travaux de sociologie de l'action publique se sont intéressés à ces mutations et mettent en évidence que les acteurs de terrains – travailleurs sociaux, agents administratifs etc- jouent un rôle clef dans la mise en œuvre de ces politiques (Lipsky, 1980 ; Dubois, 2008 ; Spire, 2010 ; Paillou, 2026). Loin d'être de simples exécutants, ils disposent d'un pouvoir discrétionnaire qui les conduit à interpréter, adapter ou négocier ces catégories en fonction de leur trajectoire professionnelle, de contraintes organisationnelles ou encore de contextes territoriaux, participant ainsi à l'orientation et à la catégorisation des publics.

Si ces mécanismes ont été étudiés dans d'autres champs de l'action publique, ils demeurent relativement peu documentés dans celui du mal-logement, qui se caractérise par une grande diversité d'acteurs et de professionnels : travailleurs sociaux, associations, bailleurs, magistrats, commissions administratives, services communaux d'hygiène etc. Ce champ est ainsi marqué par une forte hétérogénéité des cultures professionnelles, des missions, etc. A titre d'exemple, on peut citer le travail du sociologue Pierre Edouard Weil (2017) sur l'application de la loi DALO. Il met en évidence le partage des tâches entre agent.e.s administratifs, juristes etc et les conflits qui peuvent en découler au sein des commissions mixtes visant à attribuer le statut DALO aux requérant.e.s.

Cet axe propose donc d'interroger les usages des catégories du mal-logement par cette diversité d'acteurs et actrices de terrain, les marges d'interprétation dont ils disposent, ainsi que les effets des contextes institutionnels, professionnels et territoriaux sur leurs pratiques de catégorisation. Les propositions pourront notamment porter sur :

- les pratiques de catégorisation des situations par les acteurs et actrices de terrain ;
- les tensions entre normes administratives et réalités de terrain ;
- les marges d'interprétation et le pouvoir discrétionnaire des professionnel·les ;
- les conflits d'interprétation entre les actrices et acteurs autour de certaines catégories (par exemple l'habitat indigne, les passoires thermiques ou les situations de vulnérabilité résidentielle).

Axe 3 : Effets sur les personnes concernées (expériences, appropriations et effets des catégorisations)

Les catégories du mal logement ne produisent pas uniquement des effets sur les pratiques professionnelles. Elles transforment / mettent en ordre les expériences des personnes qu'elles désignent. Si elles permettent de rendre visible certaines situations, de trier, elles contribuent aussi à simplifier des trajectoires résidentielles souvent complexes en réduisant la diversité des expériences vécues à un cadre administratif / institutionnel. Les politiques sociales participent aussi à la hiérarchisation des trajectoires légitimant par leur soutien certaines d'entre elles au détriment d'autres (Lion, 2025).

Cet axe vise donc à interroger les effets de ces catégorisations sur les personnes concernées. Comment vivent-elles le fait d'être qualifiées de « sans abri », « mal logées » « menacées d'expulsions » etc. ? Dans quelle mesure ces catégories institutionnelles divergent de leur vécu et quels effets produisent-elles en termes de reconnaissance, de stigmatisation, d'accès aux droits etc. ? Il s'agit également de questionner l'agentivité des personnes concernées vis-à-vis de ces catégories et du tri qui en découle. Loin d'être de simples destinataires de ces catégories produites par les institutions, elles peuvent les accepter, les contester ou s'en saisir comme des ressources dans leur parcours résidentiel.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication (une page, hors bibliographie) devront présenter :

- la problématique ;
- le terrain ou le corpus mobilisé ;
- la méthodologie ;
- les principaux résultats ou hypothèses ;
- leur inscription dans l'un des trois axes proposés.

Elles doivent être transmises par mail à l'adresse suivante : com-mal-logement@proton.me

Une attention particulière sera portée aux propositions émanant de jeunes chercheur·euses (doctorant·es, jeunes docteur·es), dont les contributions seront encouragées et favorisées dans le processus de sélection.

Organisation de la journée :

Cette journée d'étude est actuellement en cours de construction. Elle se tiendra au sein des locaux de l'Université Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines. Selon le nombre de propositions reçues, plusieurs formats pourront être proposés (communications individuelles, sessions thématiques, tables rondes, ateliers de discussion). Les modalités définitives seront précisées à l'issue de la sélection des communications.

Calendrier :

- **Date limite de soumission** : 13 novembre 2026
- **Réponse aux auteur·rices** : 30 novembre 2026
- **Journée d'étude** : 19 janvier 2027

Bibliographie

- Brodriez-Dolino, A. (2015). « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique. », Informations sociales, 188(2), 10-18
- Brousse, C. (2005). « Définir et compter les sans-abri en Europe : enjeux et controverses », Genèses, n°58, 48-71
- Brousse, C. (2006). « Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté », Economie et statistique, n°391-392, 15-34
- Clanché, F. (1998). « Le classement des situations par rapport au logement : les sans-domicile dans des nomenclatures générales », Sociétés contemporaines, 30, 181-196
- Dietrich-Ragon, P. (2015). « L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle : Force et faiblesse des liens sociaux dans l'exclusion du logement », Revue française de sociologie
- Dietrich-Ragon, P., & Loison, M. (Eds.). (2025). « La face cachée du mal-logement: Enquête en marge du logement ordinaire », Ined, Éditions via OpenEdition
- Driant, J.-C. (2022). « Chiffrer le mal-logement », Constructif, 62(2), 27-31, <https://doi.org/10.3917/const.062.0027>
- Dubois, V. (2008). « La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère », Économica, coll. « études politiques »
- Join-Lambert, M-T ; Labarthe, J ; Marpsat, M. ; Rougerie, C. (2011). « Le mal-logement. Rapport du groupe de travail du CNIS », n° 126, Conseil national de l'information statistique
- Lion, G. (2025). « Du rêve de la propriété privée à la précarité résidentielle. Le cas du camping résidentiel en France », Regards croisés sur l'économie, n°37, 135-146
- Lipsky, M. (1980), « Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services »
- Loison, M. (2023). « Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement », Revue française des affaires sociales, (1), 29-50
- Marpsat, M. (2012). « Mesure statistique, mesure politique : Le cas des personnes sans-abri », Bulletin de Méthodologie Sociologique, 115(1), 21-44
- Paillou, S. (à paraître) « Intégrer ou éviter les violences de genre : le cas des professionnels de l'intervention sociale », Populations vulnérables
- Schlegel, V. (2017). « Pauvres, déviants, malades Travail d'inférence et catégorisations professionnelles dans la régulation de l'accès à l'hébergement des personnes sans-domicile », Terrains & travaux, 30(1), 185-207. <https://doi.org/10.3917/tt.030.0185>
- Schlegel, V. (2022). « Héberger ou accompagner les personnes sans domicile ? Une prise en charge segmentée et une professionnalisation en trompe-l'œil », Connaissance de l'emploi, 179, <https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/heberger-ou-accompagner-les-personnes-sans-domicile-une-prise-en-charge-segmentee-et-une-professionnalisation-en-trompe-l-oeil--1315395.kjsp?RH=1507126380703>
- Spire, A. (2010). « La discrimination des étrangers au guichet », Regards sociologiques, n°39, 21-30
- Warin, P. (2010). « Ciblage de la protection sociale et production d'une société de frontières », Sociologies

- Weill, P-E. (2017). « Sans toit ni loi ? Genèse et conditions de mise en œuvre de la loi DALO », Presses universitaires de Rennes